

**LA PRÉSIDENTE :**

Alors, je pense qu'on a fait le tour, dans le temps qui nous est alloué, parce qu'on aurait sans doute d'autres questions à vous poser.

720

**M. PHILIPPE LUPIEN :**

J'espère que ça vous a été utile.

725

**LA PRÉSIDENTE :**

Oui. Ça nous sera certainement utile. Et, je vous remercie beaucoup, Monsieur Lupien.

**M. PHILIPPE LUPIEN :**

730

Merci.

735

---

**M. RICHARD LAFONTAINE  
LAFONTAINE LANGFORD ARCHITECTES**

**LA PRÉSIDENTE :**

740

Alors, j'inviterais, comme on est un peu en avance sur notre échéancier, parce que le premier participant s'est désisté, j'inviterais monsieur Lafontaine, Richard Lafontaine, s'il est déjà... Voilà, vous êtes déjà en ligne, je vous remercie.

745

Alors, Monsieur Lafontaine, on a pris connaissance de votre mémoire, mais on aimerait que vous le résumiez et après, on vous posera des questions.

Merci beaucoup, allez-y.

750 **M. RICHARD LAFONTAINE :**

Oui, bonjour. Bonsoir. Oui, donc Richard Lafontaine, je suis architecte à Montréal, Lafontaine Langford architectes et je suis aussi un membre de la Communauté Milton-Parc, qui est, pas voisin, mais qui est près du site. Et je me présente en tant que citoyen.

755

Une présentation amateur. Amateur, dans le meilleur sens du terme, le sens premier, c'est-à-dire celui qui aime et qui cultive son sujet. Et aussi membre de DOCOMOMO Québec qui s'occupe de la documentation, conservation du mouvement moderne en architecture au Québec, depuis plus de 25 ans maintenant. Ma présentation est un peu pêle-mêle, je m'en excuse d'avance et j'aimerais bien mettre à l'écran, peut-être, ou si vous avez la page 3 de ma présentation avec le petit croquis, je ne sais pas si vous l'avez?

760

**LA PRÉSIDENTE :**

765

Oui.

**M. RICHARD LAFONTAINE :**

770

J'ai très peu d'habileté pour mettre un document sur cette application, Zoom, je ne sais pas si madame Naud peut mettre la troisième page, je pourrais... si on a des éléments à pointer sur le croquis.

Donc, je vais commencer.

775

**LA PRÉSIDENTE :**

Allez-y, oui.

780

**M. RICHARD LAFONTAINE :**

Donc, j'ai six points que j'ai regroupé, donc j'y vais : nouveaux accès au parc via la rue Université et les accès aux stationnements désaffectés; la végétalisation des espaces asphaltés trop vastes et/ou devenus inutiles; les anciens stationnements à l'arrière et leurs accès à remettre à la Ville pour agrandir le parc; ensuite, limiter les démolitions sur le site dans

785 une perspective environnementale dans le sens extra large du terme; une préservation du patrimoine d'après-guerre sur le site, dans la mesure du possible; et la préservation du caractère public de l'ensemble.

790 Donc, le premier élément, c'est l'accès au parc via la rue Université et les anciens accès au stationnement à l'arrière du Pavillon de maternité. Je tiens peut-être à signaler que j'enfonce peut-être, avec ça, des portes ouvertes déjà ou des éléments qui sont *discartés*, pardonnez-moi l'anglicisme, depuis longtemps, mais ce sont des éléments que j'ai glané au fur et à mesure, ça fait 20 ans qu'on en parle de la désaffectation du site de l'Hôpital Royal Victoria.

795 Donc, des éléments que j'ai trouvé intéressants au fur et à mesure de l'avancement du dossier, avec les décennies maintenant. Vous allez me signaler s'il y a effectivement des éléments qui sont toujours à l'ordre du jour ou qui ne le sont plus, mais pour moi, tel qu'en l'état, ils demeurent toujours pertinents.

800 Donc, diminuer la largeur de la rue Université à partir de l'Avenue des Pins, puis aménager et végétaliser des accès piétons, cyclistes jusqu'à l'entrée du parc, complètement dans le haut, à la base du pavillon...

805 **LA PRÉSIDENTE :**

...Monsieur Lafontaine, est-ce que je peux vous interrompre une petite seconde et suggérer qu'on ait accès à votre carte qui est la dernière page de votre mémoire. Ce serait éclairant, en tout cas, à la fois pour la commission et aussi pour les gens qui nous écoute ou qui vont nous écouter parce qu'on est en différé. Allez-y, on vous écoute.

810

**M. RICHARD LAFONTAINE :**

Merci à madame Naud de suppléer à mon inhabilité technologique.

815

**LA PRÉSIDENTE :**

Ne vous inquiétez pas, elle est partagée.

**M. RICHARD LAFONTAINE :**

820

Solidarité. Donc oui, effectivement, diminuer la largeur de la rue Université, l'aménager, végétaliser avec des accès piétons, cyclistes, bon ça, c'est peut-être un peu... compte-tenu des pentes et tout, c'est peut-être spécialisé, jusqu'à l'entrée du parc qui est à côté du pavillon, je crois, corrigez-moi si je me trompe, c'est le Ross qui est à cet endroit-là, avec des escaliers et les dispositifs requis pour monter jusqu'à l'ancien stationnement, jusqu'au site de l'ancien stationnement.

825

Ensuite, aménager un escalier à partir de cet ancien stationnement pour grimper jusqu'au chemin Olmsted. Greffer l'ancien stationnement au parc du Mont-Royal, donc que ces terrains soient remis... que les titres de propriété soient remis à la Ville de Montréal pour agrandir le parc du Mont-Royal.

830

Ensuite, même chose pour une partie de son ancien accès à ce stationnement-là. Transformer partiellement l'ancien accès à ce stationnement en sentiers piétons, cyclistes à partir de l'Avenue des Pins.

835

J'écoutais Philippe avant ma présentation, donc effectivement, c'est une expédition, en soi, se rendre jusqu'à cet ancien stationnement. Le fait de s'y rendre avec des véhicules, y aller peut-être avec des transports de masse, donc qu'il y ait un espace de débarcadère ou des espaces de stationnement qui demeurent, pourquoi pas, mais pas la plage d'asphalte qu'on retrouve là.

840

Je ne sais pas si vous vous rappelez autant que moi quand l'Hôpital Royal Victoria faisait de l'asphaltage sans permis, de nuit quasiment, pour pas que ça paraisse, pour agrandir son stationnement.

845

Je me rappelle la première moitié des années 2000, on était allés constater un des agrandissements du stationnement et l'asphalte faisait une vague à la base des troncs d'arbre, vous voyez l'image, ça avait fait les manchettes, je crois, surtout du côté des médias anglophones. Et, il y a vraiment... il faut diminuer de façon très, très nette l'emprise de ce stationnement dans le parc.

850

855 Ensuite, mon autre point, c'est limiter l'emprise de l'accès véhiculaire aux pavillons Ross et Maternité. Ça, c'est la petite bande verte que j'ai tracée qui est alignée avec le réservoir McTavish, qui est trop large. Il y a des enjeux pour s'y rendre et pour le stationnement toujours, mais il y a moyen de rendre cet accès-là beaucoup plus civilisé pour un site naturel comme le parc du Mont-Royal.

860 Quand Philippe et l'AAPQ parlent d'une frange, oui, je veux bien, oui, bien sûr, pour ce qui est du campus lui-même, mais tout ce qui est les abords davantage au nord, c'est le parc du Mont-Royal. C'est un environnement, Philippe l'a qualifié de culturel, mais c'est d'abord et avant tout un environnement naturel et qui doit être renaturalisé le plus possible.

865 Mon autre point, c'est la végétalisation des espaces asphaltés. Il y a aussi évidemment la végétalisation, l'aménagement pour piétons et débarcadère des espaces qui sont en façade de l'ancien hôpital, le long de l'Avenue des Pins. J'en ai identifié deux principalement, les deux plages de couleur verte qui sont devant les pavillons.

870 Il y a la diminution de l'emprise de la circulation véhiculaire autour de Ravenscrag et de la végétalisation, encore une fois, ce que Philippe dit, avec un paysage particulier pour cet ensemble historique.

875 Il y a aussi l'autre plage à perte de vue d'asphalte de l'ancien stationnement à l'arrière de Ravenscrag qui était greffé au parc du Mont-Royal. Encore une fois, de remettre les titres de propriété à la Ville de Montréal pour un agrandissement du parc du Mont-Royal, qui serait un beau geste symbolique fort, d'ailleurs.

880 Je crois d'ailleurs que le parc s'agrandi avec la disparition, en ce moment, de l'ancien échangeur autoroutier Remembrance-Côte-des-Neiges, un autre beau geste à cet endroit-là et ça pourrait être accompagné de ces deux beaux gestes là aussi, du côté du flanc sud.

885 Il y a l'accès aussi, évidemment, qui serait à végétaliser et à restreindre. J'ai tracé aussi un parcours piéton pour se rendre jusqu'au chemin Olmsted, avec des escaliers au bout, si c'est dans l'ordre du possible.

890 Ensuite, les autres points, il y a un, je pense qu'il y a 100 000 m<sup>2</sup>, un peu plus de 100 000 m<sup>2</sup> de construit sur le site du Royal Victoria. L'Université, il y a quelques années, non, je dirais dernière moitié des années 2000, était intéressée par ce site, mais à condition de pouvoir démolir massivement des dizaines de milliers de mètres carrés.

895 Je pense que ce serait malheureux de faire ça, ce n'est pas à l'ordre du jour, du tout, ce type d'opérations là, encore une fois, dans un sens environnemental le plus large du terme. Si c'est en bon état, tout ce qui est existant est en bon état et durable, et écologique, par le fait même.

900 Au lieu de penser d'avoir une espèce d'emprise ou une réserve foncière de terrains vacants pour construire des nouvelles ailes nettement plus adaptées à l'enseignement, je présume, mais qui seraient, je présume, ce serait peut-être plus alléchant pour les donateurs, pourquoi ne pas renverser la lecture de ça ou l'intérêt de ça et que le capital symbolique serait dans la restauration ou dans la réaffectation d'édifices existants.

905 Évidemment, comme membre de DOCOMOMO Québec, c'est de ne pas rejeter du revers de la main, le patrimoine de l'après-guerre. Oui, les pavillons qui donnent sur l'Avenue du Parc, qui sont pittoresques, qui sont sympathiques, qui font partie du paysage montréalais, ils sont anciens ou plutôt ils sont d'apparence ancienne et ça vaut la même chose pour le Ross et la Maternité, dans le haut, mais, il y a des édifices de l'après-guerre aussi issu du mouvement moderne en architecture qui valent la peine d'être considérés à préserver.

910 Ensuite, un autre point, le caractère public de l'ensemble de l'Université McGill, les universités sont publiques, je me promène à travers le site de l'Université McGill de façon très libre, comme tout le monde, pourvu que ça dure et que ça se poursuivre et que ça dure sur le site du Royal Victoria.

915 Il y a quand même une notion de propriété publique qui va avoir un caractère plus privé et comme évidemment, ça va être subventionné, comme a dit Philippe, au niveau fédérale, provinciale et municipale, la notion de caractère public de ce site, doit être non seulement maintenue, mais mise en valeur.

920 Et finalement, en attendant que tout ceci ait lieu, on va avoir encore quelques  
décennies, il faut penser aux usages transitoires qui sont les bienvenus sur le site. Je pense,  
entre autres, le premier exemple qui m'est venu c'était un refuge pour itinérants. Avec la  
pandémie, ce serait bien de, pas de l'officialiser, mais d'en faire une... s'il y a 100 000 m<sup>2</sup>, donc  
925 plus d'un million de pieds carrés, il y a de la place pour des centres pour l'itinérance. Voilà.

**LA PRÉSIDENTE :**

Merci beaucoup, Monsieur...

930 **M. RICHARD LAFONTAINE :**

...Est-ce que j'ai respecté, moi aussi, *mon* 10 minutes?

**LA PRÉSIDENTE :**

935 Oui, vous avez respecté vos 10 minutes.

Alors, peut-être qu'on peut revenir à l'image, les commissaires et monsieur Lafontaine,  
voilà. Je cède maintenant la parole à mon collègue Radouan Torkmani.

940 **LE COMMISSAIRE TORKMANI :**

Merci beaucoup. Bonsoir, Monsieur Lafontaine. Merci pour votre présentation.

945 J'aimerais vous entendre sur les questions d'usage, principalement les usages de  
logement collectif.

950 Est-ce que selon vous, le parc immobilier que l'on trouve sur le site actuellement, qui  
est un parc immobilier, comme vous le savez, à haute valeur patrimoniale, est-ce que selon  
vous, ce parc immobilier se prête à un usage de logements collectifs et si oui, quels sont les  
défis et les opportunités?

**M. RICHARD LAFONTAINE :**

955

Je voyais les pavillons Ross et Maternité dans un usage de logement social abordable, mais je sais que c'est utopique. Il y en a pour des dizaines et des dizaines de millions en fonds publics, mais il me semble que ces deux pavillons sont détachés du reste du campus, en hauteur et distance.

960

Et, il y a quelque chose de... je ne le sais pas, il y a un aspect très serin qui se dégage, lorsqu'on fait le tour de ces deux pavillons. Le centre-ville est à côté, le parc du Mont-Royal, toute l'agitation de la ville, mais le génie du lieu, c'est inexprimable.

965

Logement social abordable, mais pour une clientèle spécialisée ou une clientèle qui a besoin que ce soit tranquille dans leur vie, que l'accès ne soit pas restreint, mais qu'il soit un peu en retrait tout en étant au cœur de l'action, finalement.

970

Évidemment, la question de la topographie, la dénivellation est un enjeu. C'est peut-être contradictoire avec mon souhait de végétaliser, le plus possible, tous les, pas tous, mais les accès véhiculaires qui sont trop larges, qui sont anarchiques jusqu'à cet emplacement.

975

J'en avais parlé avec un type qui travaillait pour l'université, le vice-recteur, je pense qu'il est aux Communications. On voyait, évidemment, sur le coup, tout le monde voyait, c'est le style château des hôtels du Canadien Pacifique du 19<sup>e</sup> siècle. Et on voyait : « Mon Dieu, si vous avez un partenariat, des baux emphytéotiques, vous pourriez financer, une personne est intéressée à ça... », mais on faisait plus dans du commercial de luxe avec ça, mais il y a un meilleur usage à y faire.

980

**LE COMMISSAIRE TORKMANI :**

985

Puis au niveau technique, je me permets de réinsister dessus. Au niveau de la reconversion de ce type de bâtiment patrimonial en logements collectifs, quel type d'enjeu vous verriez?

**M. RICHARD LAFONTAINE :**

990 Financier, mais en même temps, ce sont de très bons bâtiments. Enfin, ils ont été  
maintenus en bon état, c'est sûr que ce n'est plus le cas depuis 10 ans, c'est le strict minimum,  
mais c'étaient des hôpitaux, donc tout devait être en bon état, la structure, l'enveloppe  
extérieure, la toiture, les systèmes à l'intérieur, l'électricité, le chauffage, la plomberie.

995 Quand il y avait toute la mise en marché de l'hôpital, dans les médias : « Oui, il est  
temps qu'on s'en aille, c'est terrible, c'est rendu dangereux de se faire traiter au Royal  
Victoria. », je n'embarquais pas du tout.

1000 C'est impossible. Ces hôpitaux-là avaient des certifications nord-américaines  
respectées au niveau de leur bâtiment, de leur salubrité et tout, je suis persuadé que les  
pavillons pouvaient avoir encore... étaient encore en très bon état.

1005 C'est sûr que le respect, c'était assez particulier. Quand on rentrait dans le Ross et le  
Maternité, c'était *décanitien (ph.)*, si je peux me permettre un terme un peu savant. On était  
dans une autre époque, un autre monde, mais il n'y a rien qui ne se rénove pas. Ce sont les  
40-50 dernières années, tout se répare, alors le Ross et le Maternité, comme tout le reste du  
campus, se réparent.

1010 D'ailleurs, un des bâtiments les plus délabrés, qui était la chaufferie, je pense, le long  
de l'université, est en réparation en ce moment. Alors, il y a un aveu de foi dans le progrès en  
rénovant ce petit pavillon-là plutôt modeste au niveau qualité architecturale, mais j'imagine que  
les systèmes qui sont à l'intérieur sont très importants pour l'ensemble du campus.

**LE COMMISSAIRE TORKMANI :**

1015 Merci. Deuxième question, sur les usages, ajustement. Vous favorisez, en tout cas,  
vous encouragez des usages transitoires.

1020 Est-ce que vous pouvez nous dire qu'est-ce qui motive votre choix, quelles sont les  
opportunités que vous verriez à offrir des usages transitoires sur ces bâtiments?

**M. RICHARD LAFONTAINE :**

1025 Bien, pour qu'ils ne tombent pas en désuétude, ce n'est pas le million de pieds carrés qui va être à rénové sur le coup.

1030 Et pour éviter, comme on le voit beaucoup trop en ce moment, au niveau patrimonial, au Québec, que les édifices soient abandonnés pendant des décennies, puis après quelques décennies, on les détruits parce qu'ils sont devenus insalubres, qu'ils sont devenus complètement désuets.

Il faut éviter ça le plus possible, bien justement, et le mieux, c'est de le faire avec des usages transitoires qui pourraient être des usages d'habitation aussi.

1035 Si on parle que l'université, c'est dans son plan directeur dans 30 ans, bien dans 30 ans, on peut loger du monde, on peut soigner du monde aussi. On peut avoir plein d'usage.

1040 J'ai pensé à un usage qui est criant, extrêmement requis dans ma communauté Milton-Parc, c'est l'aide à l'itinéraire et ça, il y a un million de pieds carrés pour accueillir tout le monde. Un million de pieds carrés, encore une fois, en bon état avec des systèmes de gicleurs incombustibles. Tout ça permet toutes sortes d'usage, même au niveau des codes de construction des années 2010.

**LE COMMISSAIRE TORKMANI :**

1045 Parfait. Merci, Monsieur Lafontaine.

**M. RICHARD LAFONTAINE :**

1050 C'est la mise aux normes aussi, je suis persuadé que les escaliers, les issues, les accès aux issues fonctionnent.

**LE COMMISSAIRE TORKMANI :**

1055 Parfait.

**LA PRÉSIDENTE :**

1060           Merci, Radouan. Je cèderais maintenant la parole à mon collègue David Hanna, qui aurait quelques questions à vous poser.

**LE COMMISSAIRE HANNA :**

1065           Merci. J'aurais juste une petite question. Il est beaucoup question de stationnement ou plutôt d'éliminer le stationnement. Je crois, à moins que je ne me trompe, que le projet de la SQI parle de ramener des milliers d'espaces de stationnement à 200.

1070           Vous, est-ce que vous êtes d'accord avec cette réduction à 200 places ou vous voulez aller à zéro? Si oui, quelles alternatives pour le public qui visite le site, les employés?

1075           Enfin bref, j'aimerais juste que vous adressez, peut-être, à cette notion de stationnement et si vous avez une solution, une vision particulière que vous voudriez communiquer.

**M. RICHARD LAFONTAINE :**

1080           Bien, la présentation de Philippe m'a fait réaliser qu'effectivement, la suppression complète, ce serait utopique, ce serait Utopia, ce n'est pas le... mais, le diminuer... Il y a quoi, 1 200 places de stationnement, en ce moment? Ça m'a échappé, ça, mais ça parait. Je n'ai pas de misère à le croire, ce sont des mers d'asphalte.

**LE COMMISSAIRE HANNA :**

1085           Des milliers. Des milliers qui seraient réduits à 200. Enfin, à moins que je ne me trompe. Avez-vous une vision sur ça ou une position?

*(intervention simultanée)*

1090

**M. RICHARD LAFONTAINE :**

1095 C'est sûr que la topographie (*indiscernable*), si on veut que le site du mont Royal soit approprié par le public, à cet endroit-là aussi, sur ce flanc-là, ça va prendre effectivement du transport de masse jusqu'en haut, un accès véhiculaire et oui, du stationnement.

1100 Moins que du côté de la maison Smith et du lac *des Castors*, j'espère, et moins que ce qu'on a là, en ce moment aussi, bien entendu. Ça se traite aussi un stationnement, les architectes de paysage nous l'ont démontré, ça se traite.

1105 Ce n'est jamais une bonne façon d'annoncer un parc au niveau de la sémiotique. Annoncer un parc avec un stationnement, je pense au Bois-de-Coulonge, à Québec, qui est un des endroits les plus magnifiques à Québec, au Québec, au Canada, en Amérique du Nord et il est annoncé par un stationnement. Il y a toujours cette contradiction-là dans le langage, dans la perception et si on peut le traiter, si on peut les traiter et voilà.

1110 Le partage aussi des accès. Il y a un accès aux pavillons Ross et Maternité, trop large avec des places de stationnement qui est à traiter. Il y en a un autre qui amène à cette mer de stationnements là, à l'arrière de ces deux pavillons là, ce dédoublement-là, peut disparaître, j'espère, va disparaître. Il va être seulement une voie de service véhiculaire, piéton.

1115 Il y a l'accès à partir de la rue Peel, c'est seulement piéton, c'est un escalier. C'est une aventure, il faut être en forme, mais c'est très agréable. Il y a un chemin qui serpente aussi entre les escaliers, il y a des moyens de le traiter pour ne pas être tributaire de son auto pour apprécier le site.

**LE COMMISSAIRE HANNA :**

1120 Bien, merci beaucoup. Je cède la parole à ma collègue Nicole.

**LA PRÉSIDENTE :**

1125 Alors, je pense qu'on a couvert toutes les préoccupations et les questions que la commission avait concernant votre mémoire. Il nous reste à vous remercier de votre intervention et des notes que vous avez déposées.